

## La société face aux problèmes du vivant

Quelle prise en charge pour demain ?

*Retour sur les 14èmes Assises*

### Introduction des 14èmes Assises

2-4

Michel LEDRU  
Président de Sol et Civilisation

### La société face aux problèmes du vivant Quelle prise en charge pour demain ?

5-13

Synthèse des 14èmes Assises  
Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation

### Conclusion des 14èmes Assises

14-15

Jacques DERMAGNE  
Président du Conseil économique et social

# Introduction des 14èmes Assises

Michel LEDRU, Président de Sol et Civilisation

**J**e pense que cela ne vous a pas échappé, nous sommes aujourd'hui le 29 septembre.

Cette date n'a pas été choisie au hasard, et je voudrais évoquer avec vous quelques souvenirs qui justifient notre démarche et notre action. Nous fêtons, avec ces assises, le 14<sup>ème</sup> anniversaire du Dimanche des terres de France. Beaucoup d'entre vous, je pense, s'en souviennent. Ce fut une belle et grande manifestation qui a réuni près de 300 000 ruraux accueillis par des Parisiens, d'abord surpris puis heureux, dans les rues et dans les quartiers de la capitale et qui marqua en quelque sorte le début de nos travaux.

Le monde rural avait lancé un message simple à l'ensemble de la société : le développement inexorable des villes, le dépérissement des campagnes ne pourraient pas être une situation durable. Les déséquilibres que cela engendrait, à la fois individuels et collectifs, n'étaient plus soutenables. L'ensemble de nos territoires était en souffrance. Pollution et malaises sociaux chez les uns, perte de dynamisme, voire mort lente chez les autres. D'autres voies devaient s'envisager, il en allait de l'équilibre même de notre société. Symboliquement, les ruraux étaient venus tendre la main aux urbains, non pas pour revendiquer quelques soutiens, mais bien pour encourager chacun à ne pas se tourner le dos, à mieux se comprendre, à se retrouver au-delà des spécificités et des différences de milieux de vie. Il semblait également important, surtout dans le contexte de l'époque, de montrer que le rural n'était pas l'espace du passé. Les équilibres qu'il avait su préserver, à la fois humains et naturels, devaient servir pour l'ensemble de la société.

Sol et Civilisation est donc née de cet élan, de cette ambition. Un lieu de réflexion, de compréhension pour envisager d'autres chemins possibles et ainsi donner une suite à cette grande rencontre. Un point de convergence où, à l'instar du Dimanche des terres de France, des regards différents, des intelligences diverses pourraient se croiser, sans enjeu d'ordre institutionnel ou politique, pour partager et avancer ensemble, avec un souci permanent de situer l'homme au cœur du débat. Le monde agricole a été à l'initiative de cette démarche. Raymond

Lacombe, premier président de Sol et Civilisation, l'a incarné de nombreuses années. Il l'a fait avec le souci constant de l'ouverture, mêlant tous les horizons, tous les univers, urbains, ruraux, agriculteurs, élus, hauts fonctionnaires, universitaires.

Sol et Civilisation est donc cette maison commune pour la réflexion et la rencontre. Votre présence aujourd'hui, vos origines variées et complémentaires, vos soutiens et vos engagements dans nos travaux montrent que l'ambition était justifiée et partagée. Sol et Civilisation participe depuis lors au débat démocratique et contribue, à son échelle, à rechercher des voies humanistes et réalistes d'évolution favorisant une place et un équilibre pour chacun. Ces 14èmes assises ne feront que poursuivre cet objectif.

Je voudrais souligner quelques évolutions qui ont eu cours depuis notre création. Les problématiques d'hier ne sont en effet plus complètement les problématiques d'aujourd'hui, le contexte du début des années 90, les problèmes qui le caractérisaient ont évolué.

Je noterai deux évolutions significatives.

D'une part, le rural est devenu attractif. Nous constatons même, pour la première fois dans l'histoire, un certain exode urbain. Les qualités du rural que nous avons rappelées, sont aujourd'hui recherchées : authenticité, espace naturel, vraies relations humaines. Mais cela ne doit pas nous faire pour autant oublier les grandes difficultés que vivent encore certaines campagnes et des déficits que cela engendre. Toutefois, il semble aujourd'hui qu'un développement tout urbain n'est ni souhaité, ni encouragé, même si son élan n'est pas stoppé, et même s'il reste encore très fort et dramatique dans certaines régions du monde. Nous devons également rester vigilants au problème de périurbanisation qui n'est qu'un étalement urbain dans l'espace.

Quoi qu'il en soit, la récente loi Gaymard sur le développement des territoires ruraux marque cette évolution des esprits et confirme l'intérêt de la collectivité pour sa ruralité. Cette évolution peut conduire à un meilleur équilibre ville-

campagne, mais dépendra du comportement de ces nouveaux ruraux. Ne vont-ils pas se contenter d'être des résidents de nuit et de week-end ? Ou encore des vacanciers occasionnels, comme les Hollandais hier et les Anglais aujourd'hui, qui achètent corps de ferme et maisons typées ? Si leur venue sauvegarde des bâtis anciens et donne un coup de fouet à l'économie, il n'en reste pas moins que l'avenir du rural ne peut s'inscrire durablement qu'avec des hommes qui vivent, travaillent et entreprennent au pays.

D'autre part, nous devons souligner le nouveau poids du local dans l'organisation de nos territoires. Le mouvement avait été enclenché par la loi de décentralisation au début des années 80, il s'est renforcé au cours des années 90 et au début de ce nouveau siècle. Ainsi, d'autres lois sont venues compléter ces premiers pas et une deuxième vague de décentralisation est en cours. Tout cela permet la reconnaissance de véritables territoires de projet dont le développement est davantage porté par les acteurs locaux. Evidemment, toutes ces avancées sont perfectibles, je ne voudrais pas ici entrer dans la polémique ou critiquer telle ou telle mesure, mais tout cela confirme la prise en compte d'une idée fondamentale, la subsidiarité. La subsidiarité, que Sol et Civilisation a promue il y a quelques années, avance. Les hommes sont de plus en plus incités à être responsables sur leur territoire, à tous les niveaux d'initiative et de décision.

Une ruralité plus appréciée est reconnue comme structurante, la recherche d'un nouvel équilibre ville-campagne, des territoires de projets, voici en quelques mots, au regard de nos problématiques, les éléments du changement de ces dernières années.

Notre réflexion n'est pas pour autant close, car l'essentiel des déséquilibres sociétaux que nous avons constatés et qui fondent notre engagement, n'a pas disparu. Nous connaissons aujourd'hui des évolutions rapides, brusques parfois, j'allais dire brutales souvent, qui bouleversent toujours nos équilibres territoriaux et sociaux.

La mondialisation est désormais installée, nous vivons dans un monde d'interdépendance économique croissante et l'ouverture économique de la Chine ne fait qu'accélérer encore le mouvement. Les forces qui pèsent sur nos territoires sont donc d'une tout autre intensité. Les délocalisations industrielles en sont une preuve récente, et les débats européens de ces derniers

mois dénotent le malaise de nos concitoyens face à une situation mal ou peu maîtrisée. La société de plus en plus technicienne qui est la nôtre, montre chaque jour davantage ses limites. Nous évoquions l'année dernière, lors de nos 13èmes assises, les problèmes préoccupants de l'épuisement des ressources naturelles, des pollutions, la diminution des terres arables et les énormes dossiers de l'alimentation et de l'énergie. Nous sommes entrés durablement dans l'ère du pétrole cher. Nous constatons des dérèglements climatiques plus fréquents et plus violents, d'une manière générale nous allons vivre une période d'incertitude et de risques forts.

Dans ce contexte, l'agriculture, dont je voudrais dire un mot, est dans une situation difficile d'ajustement et de changement. Elle connaît aujourd'hui des problèmes de multiples natures, qu'elle subit ou qu'elle engendre, et les incompréhensions croissantes avec la société sont les signes d'une crise profonde que nous avons du mal à dépasser. Cette crise est aujourd'hui devenue à la fois économique, sociale et politique. Un des premiers points de cette crise se situe dans l'ouverture continue des marchés, consécutivement à des pressions internationales, en faveur de ce que l'on appelle pudiquement « la dérégulation ». Cette dérégulation cherche à éliminer les protections douanières pour laisser libre cours à des prix mondiaux. Cette démarche conduit, au vent des aléas climatiques et des spéculations, à écraser les paysans les plus pauvres des pays les plus pauvres, les poussant à l'exode, spirale infernale. L'Europe a heureusement une politique agricole, qui bien que malmenée et contestée, n'en a pas moins été le pilier de sa construction et est encore garante de sécurité pour sa population toute entière. Face à ce nouveau contexte, il faut relever de nombreux défis et même si la nature des déséquilibres a évolué, certaines questions fondamentales restent pleinement posées :

- ♦ Comment assurerons-nous la vitalité de chaque territoire alors que la compétition marchande est devenue mondiale ?
- ♦ Comment pourrons-nous conjuguer positivement les différentes logiques économiques, sociales et environnementales qui s'affrontent aujourd'hui ?
- ♦ Comment redonnerons-nous vigueur à l'initiative des hommes sans céder pour autant au chacun pour soi ?
- ♦ Autrement dit, comment créerons-nous du lien entre les hommes et du sens à l'action du local au mondial ?

En effet, aujourd'hui toute décision peut avoir des répercussions et des conséquences dans le monde et nous ne pouvons pas ignorer que l'équilibre d'un pays, l'équilibre d'un peuple, passe d'abord par sa sécurité alimentaire, assurée au mieux par sa propre production. Quand l'insuffisance alimentaire, quand la dépendance alimentaire est trop grande, il ne peut y avoir de véritable liberté, il ne peut y avoir de véritable démocratie.

Face à tout cela, nous sommes convaincus que les valeurs qui ont animées le monde rural peuvent guider pour approcher ces nouveaux défis. La responsabilité, la solidarité, la gestion en « bon père de famille » des richesses naturelles et le sens du bien commun sont, entre autres, des valeurs qui ont façonnées durant des siècles les milieux ruraux. Il convient certainement de les réactiver et de leur trouver de nouvelles déclinaisons, de les faire partager pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui. De nouveau, nous souhaitons apporter notre part de réflexion avec le même souci d'ouverture, avec le même esprit humaniste.

Il me semble que les problèmes du vivant et les difficultés de sa prise en charge sont aujourd'hui au carrefour de nos interrogations. Le vivant, dans une acceptation large, est tout ce qui touche à la vie, tout ce qui permet la vie, il nous renvoie à des dimensions très concrètes : les êtres vivants, la qualité de l'eau, de l'air, l'alimentation, mais aussi les rapports entre les hommes. Le vivant est par là même intimement mêlé à toutes nos activités. L'agriculture, de par ses productions, son rapport à l'espace et aux éléments naturels, en est une expression évidente. Mais, plus globalement, le vivant est au cœur de la vie économique et sociale de nos territoires, dans nos campagnes, mais aussi dans nos villes. Le vivant est ainsi un excellent indicateur, et par voie de conséquence, un excellent révélateur de nos déséquilibres au travers de la qualité de l'eau, de l'air, des aliments, de l'énergie. Au travers des modifications, voire des bouleversements qu'apporte l'homme à son entourage : constructions, infrastructures, avec une rapidité due aux évolutions techniques et technologiques, le vivant relie nos territoires, connecte nos activités, mais aussi nous renseigne sur nous-mêmes. Une rivière qui se pollue, une ressource naturelle qui s'épuise, résultent d'une façon ou d'une autre, de notre façon de vivre ensemble.

Aborder la question du vivant est donc une excellente voie pour comprendre et faire face à la complexité croissante qui nous assaille et

répondre aux nombreux défis de notre modernité. Là encore, le problème n'est pas un problème catégoriel, ce n'est pas seulement un problème du monde rural, ce n'est pas seulement un problème du monde agricole, mais il nous semble logique de le poser, chacun prenant et acceptant sa part de responsabilité. Il est, je crois, de l'intérêt du monde agricole de participer et même d'ouvrir ce débat sur le vivant. Il n'y a qu'à observer les éléments les plus médiatisés en la matière, ces dernières années, pour comprendre que ce monde agricole peut être une cible facile. Je cite : *la vache folle, le lait à la dioxine, l'eau et les pesticides, les inondations et plus récemment la grippe aviaire*. La technique et la science n'apportent pas de réponse absolue à ces questions et certains utilisent ce flou, le doute, cultivent et surfent, pour employer un mot moderne, sur ce doute pour créer des peurs et s'assurer un clientélisme passif. Face à ces faux écologistes, le monde agricole se doit d'être le promoteur d'un débat, d'un regard objectif sur ces questions, sinon il sera le baudet de la fable.

Là encore, les réponses apportées ne pourront pas être faciles. Elles nécessiteront certainement la mise en place de nouvelles synergies, de démarches communes demandant la participation active des hommes dans leurs différentes activités et responsabilités. Le territoire semble être la pièce maîtresse pour une réelle prise en charge. Aborder la question du vivant, mais aussi poser la question de sa prise en charge, c'est également une manière de penser ensemble notre projet de société, de redéfinir les liens qui nous unissent, de replacer les territoires, ruraux comme urbains, comme des espaces complémentaires de l'action, et de proposer de nouveaux équilibres pour les hommes.

Je souhaiterais pour conclure vous rappeler ces quelques mots de Raymond Lacombe qui nous engagent. Il les a prononcés justement lors de son discours de clôture du Dimanche des terres de France, il y a aujourd'hui 14 ans :

« *Mes Chers Amis, nous voici arrivés au terme d'une grande journée, mais avant de nous séparer je voudrais que personne n'ignore que ce 29 septembre n'est pas un aboutissement. Nous n'allons pas nous contenter de retrouver ce soir ou demain nos fermes, nos commerces, nos ateliers, en cultivant la nostalgie de ce rassemblement. Non, c'est une longue marche qui vient de commencer et nous avons encore de nombreuses étapes à franchir ensemble* ».

# La société face aux problèmes du vivant

## Quelle prise en charge pour demain ?

Synthèse des 14èmes Assises  
Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation

**D**epuis quelques années, de multiples crises révèlent des problèmes liés à la gestion du vivant : risques naturels, crises alimentaires, dégradation de la qualité de milieux, pollutions diverses. Nos 14èmes assises se sont attachées en premier lieu à montrer, au travers de témoignages, la diversité de ces problématiques pour mieux souligner les points communs.

Il semble en effet que ces questions ne se contentent pas de reprendre sous de nouvelles formes les problèmes d'environnement ou de protection de la nature, elles nous interrogent plus profondément sur notre capacité à gérer, seul et ensemble, des biens qui nous sont communs. Nous avons alors souhaité dans une deuxième partie nous interroger plus précisément sur les modalités d'une réelle prise en charge. Au cours d'une table ronde, quelques perspectives ont alors été avancées.

Cet article reprend en synthèses, selon le même plan, l'ensemble de ces débats.

### Les problèmes liés au vivant nous concernent tous

#### Les problèmes de ruissellements et des coulées de boues en Haute-Normandie

*D'après Jean-François OUVRY*

La Haute-Normandie doit faire face, comme de nombreuses autres régions, à des problèmes de gestion de risques naturels qui augmentent. Les problèmes liés à l'eau y sont très importants. Entre 1982 et 2000, il y a eu notamment 2357 déclarations de catastrophes naturelles liées et certaines communes dans l'ouest de Seine Maritime ont été touchées 14 fois en 18 ans.

Le volume des crues a ainsi été multiplié par 3 en trente ans. Le débit de pointe des crues a été multiplié par deux et les crues majeures ont elles-mêmes augmenté pour passer de 100 000 mètres cubes au maximum à plus de 500 000 mètres cubes. Par exemple, sur le bassin de la

Lézarde qui fait 21 000 hectares et regroupe 35 communes, au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, trois crues et inondations ont été recensées, sur la première moitié du vingtième siècle, deux, et depuis lors treize.

#### Des inondations...



Trois-quarts de la superficie agricole régionale sont aujourd'hui touchés par l'érosion des terres ; le taux d'érosion, qui est à l'échelle géologique de l'ordre de 0 à 1 tonne par hectare et par an, est aujourd'hui en moyenne de 7 à 10 T/ha/an, avec tout le cortège des particules associées comme les bactéries et les produits phytosanitaires ; selon les secteurs, 10 à 90 % des ruissellements s'engouffrent dans des dolines karstiques et conduisent à des pollutions ponctuelles et à l'interruption de la distribution d'eau potable à plusieurs dizaines de milliers de personnes tous les ans.

#### Des problèmes d'érosion...



Avec les problèmes de ruissellement, il y a une augmentation des coulées de boues d'été ou d'hiver, avec des implantations d'habitat qui ne sont pas forcément très judicieuses. Une enquête de l'IFEN au niveau national, montre que 80 % du bâti inondé à moins de 40 ans. Pour favoriser le développement économique, développer l'emploi et donc limiter le chômage, certaines zones d'activité et des lotissements sont implantés dans des zones sensibles sans le souci de la gestion des eaux pluviales.

### Des coulées de boues...



Finalement, le coût de la maîtrise de tous ces phénomènes par des aménagements de régulation a été estimé en 2002 par les Inspecteurs Généraux de l'Environnement à 240 millions d'Euros, auxquels s'ajoutent les coûts de préservation de la nappe et du traitement de la turbidité.

« Finalement, à l'échelle de ce territoire, tous les acteurs sont concernés pour maîtriser la pluie et favoriser son infiltration, que ce soit des agriculteurs, des maires sur leur commune, des propriétaires »

Jean-François OUVRY

### Les déchets ménagers et la pollution à la dioxine

D'après Jean-Paul JAMET

Les déchets des ménages ont triplé en 25 ans. La population française jetait près de 8.5 millions de tonnes en 1985, elle en rejetait environ 25 millions de tonnes en 1998. Pour moitié, il s'agit d'emballage (papier/carton 14 %, verre 7 %, métaux 4% et plastiques 26 %). Sur 25 millions de tonnes d'ordures ménagères, 16 % sont valorisés, 44 % sont mis en décharge et 40 % sont incinérés. A partir de 1991, les incinérateurs brûlant plus de 6 tonnes de déchets par heure ont dû réduire leur émission de dioxine (inférieur à 0,1 nanogramme par mètre cube d'air émis) et se mettre en conformité au plus tard pour l'année 2000. Les autres incinérateurs n'ont eu aucune obligation avant 2004.

La crise à la dioxine la plus spectaculaire fut sans doute celle de l'incinérateur de Gilly. A Gilly-sur-Isère, dans la banlieue proche d'Albertville, les pouvoirs publics ont fermé, en octobre 2001, un incinérateur du syndicat intercommunal, ouvert en 1971, qui avait gravement pollué son environnement. On a retrouvé, en analysant des produits laitiers et de la viande, des taux jamais atteints en France dans la matière grasse laitière et bovine. Ils étaient 20 fois supérieurs à la norme. Il a fallu abattre près de 7000 animaux et détruire 2 000 000 de litres de lait. Cette crise à la dioxine ne fut pas la première, avant Gilly, eut lieu dans le Nord, à Halluin, un premier accident où une vingtaine d'exploitations laitières furent polluées. L'interprofession laitière a mis en évidence qu'il faut alors près de six mois à un animal pour se vider des matières grasses qui ont été polluées et avoir à nouveau un lait apte à la consommation.

Par le terme "dioxines", on désigne les polychlorodibenzo-p-dioxines (PCDD) et les polychlorodibenzofuranes (PCDF) qui sont des composés aromatiques tricycliques chlorés. Afin de pouvoir caractériser la charge toxique liée aux dioxines, un indicateur a été développé au niveau international, l'équivalent toxique (TEQ). L'organisation mondiale de la santé (OMS) préconise une dose maximale admissible de 10 picogrammes (pg) TEQ/jour/kg de poids corporel. Il s'agit d'un seuil de précaution pour une exposition quotidienne au cours de la vie entière. L'EPA (Environmental Protection Agency) américaine a proposé, dans un rapport provisoire, de diviser cette valeur par 1000. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA), les principaux secteurs industriels à l'origine d'émissions de dioxines et furanes sont la combustion et l'incinération d'une part, la sidérurgie d'autre part. Les émissions des installations d'incinération de déchets sont estimées par l'ADEME à 400 g TEQ /an. Ces émissions représenteraient ainsi environ 30 % à 40 % des émissions nationales.

Source: Les dioxines (Lutte contre les pollutions), janvier 1999  
Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, France

## La revalorisation industrielle des déchets

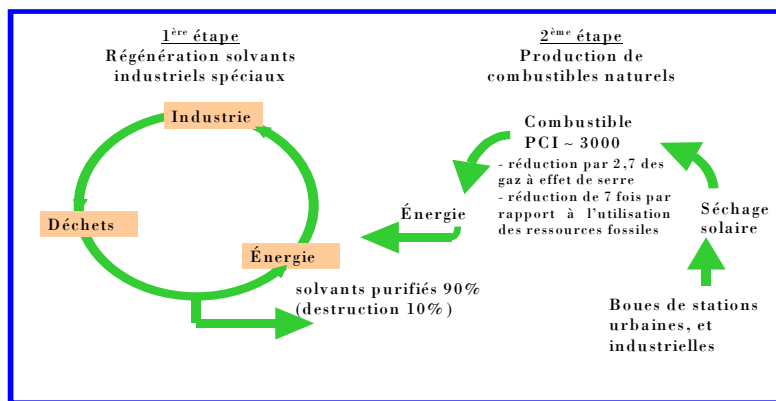
D'après Michel LOGEAT

Les déchets peuvent devenir autre chose que des résidus à éliminer. Deux exemples dans les champs de la chimie et de l'agro-alimentaire nous ont été présentés. Il s'agit au final de réintroduire sur le marché, après traitement, des éléments autrefois détruits.

L'entreprise DISLAUB, dans la région de Troyes, régénère ainsi des déchets chimiques et crée de nouveau solvants purifiés. Elle utilise parallèlement les boues urbaines comme combustible énergétique.

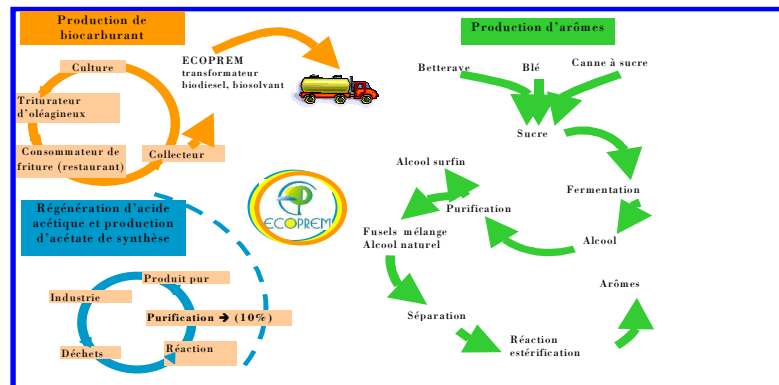
Le principe est doublement écologique puisqu'il permet à la fois de réduire l'émission de gaz à effet de serre (facteur 7 par rapport à l'utilisation des ressources fossiles) et d'envisager une utilisation économique à des déchets polluants.

L'entreprise ECOPREM, dans la Nièvre, explore également de nouveaux procédés industriels permettant, à partir de déchets agricoles et chimiques, de produire du biodiesel, de l'acétate et des arômes alimentaires.



Process Industriels de DISLAUB

Process Industriels de ECOPREM



Neuf millions de tonnes de boues brutes urbaines sont produits chaque année dont un million de matières sèches. Avec les investissements en assainissement qui se développent, cette production est croissante. Aujourd'hui 50 à 60% sont épandues, 20 à 25% vont en décharge et 15 à 20% sont incinérées. L'utilisation agricole de ces boues est de plus en plus problématique du fait des exigences environnementales et de sécurité sanitaire, les industries agro-alimentaires et la grande distribution souhaitent de plus en plus que les produits agricoles cultivés sur des terres exemptes d'épandage (Bonduelle, Carrefour entre autres).

« Avec les fertilisants, on avait des produits qui étaient suffisamment purs pour que, par rapport au fond géochimique, on n'ait pas de flux importants. Pour le cadmium, par exemple, quelques grammes par hectare et par an sur un stock de un kilo, ça ne fait pas grand-chose. Par contre, on a vu un changement radical avec l'apparition des boues d'épuration. Dans certains cas, pour certains métaux, le cuivre, le zinc, ce n'étaient plus des grammes qui ont été apportés mais des kilos » — André-Bernard DELMAS

## **Des problèmes d'organisation collective, l'exemple du système de santé**

*D'après Laurent CHAMBAUD*

Depuis trente ans, la santé qui était un élément relativement secondaire dans les préoccupations sociales et politiques, est devenue une question majeure de société. Vieillesse de la population, crises sanitaires et recherche de bien être explique pour une large part ce phénomène.

Les problèmes de santé ont dans le même temps changé de nature. Il y a cinquante ans, les maladies les plus importantes étaient des maladies infectieuses ou liées à des traumatismes, aujourd'hui ce sont plutôt des maladies chroniques ou invalidantes. Par exemple, en l'espace de 20 ans, de 1980 à 2000 il y a eu une diminution de 60% du nombre de décès par tuberculose. A l'inverse, en 10 ans, de 1992 à 2002 la part de l'obésité dans la population adulte est passée de 7% à plus de 10%. Par rapport à cela, la réponse fut une augmentation globale des dépenses du système de soin. Ainsi, la part des dépenses totales de santé dans le produit intérieur brut est passé de 3,8% en 1969 à 10,1% en 2003 et l'emploi afférent est passé d'environ 1,4 millions en 1982 à près de 2 millions en 2003. La densité médicale reste notamment à un niveau élevé avec 3,4 médecins pour 1 000 habitants, comme l'Allemagne et plus que le Royaume-Uni (2,2) ou le Canada (2,1) mais sa répartition géographique pose aujourd'hui problème. Il est également à constater une hyper spécialisation des ressources, des services et des dispositifs et précisément une multiplication des acteurs et des financeurs.

En perspective, face au coût inflationniste du système, face aux profondes ruptures territoriales qui apparaissent et aux crises latentes, de nouvelles modalités de prise en charge doivent être définies. Cela implique de s'interroger sur l'organisation territoriale des professionnels de santé, de construire des offres pluridisciplinaires, d'associer prévention, éducation et soin et d'intégrer dans nos vécus

« Comment assure-t-on la concertation et l'information ? Dans les domaines dont je m'occupe, c'est-à-dire l'action sociale et la santé, mais j'ai l'impression que c'est un peu pareil partout, la réponse unique n'existe pas. Ce qu'il faut arriver à trouver ce sont les moyens d'organiser, pour un secteur donné, les réponses avec les partenaires qui sont directement impliqués » - Laurent CHAMBAUD

Ainsi, la société dans son ensemble est confrontée dans de nombreux secteurs à des problèmes de gestion du vivant. Que ce soit au travers des questions de gestion de ressources naturelles, du traitement de ces déchets, des risques de pollution ou encore de l'organisation du système de soin, chacun à son niveau de près ou de loin, apparaît comme un acteur. Les professionnels que ce soit les chefs d'entreprise, les artisans ou les agriculteurs, les collectivités locales, les institutions, et finalement chaque citoyen, participent à une gestion d'ensemble implicite. Les problèmes du vivant se caractérisent donc par la mise en relation de nombreux acteurs dont les logiques ne sont pas forcément congruentes. Leur prise en charge demande donc d'aborder la complexité qui caractérise tous ces sujets, mais nos modes d'action aujourd'hui en vigueur semblent limités.

## **Les difficultés à prendre en charge, ensemble, les problèmes liés au vivant**

### **Le vivant, un problème complexe**

Une des premières difficultés pour la prise en charge de problèmes liés au vivant provient de la multiplicité des facteurs à prendre en compte.

Dans le cas par exemple de la gestion des risques d'érosion et de ruissellement, les paramètres influents sur le fonctionnement du bassin versant sont ainsi de natures très diverses. Il y a en premier lieu les données naturelles avec le climat, la géologie et les sols, mais les techniques agricoles et les choix publics d'organisation de l'espace relèvent également une importance toute particulière. L'urbanisation, le réseau des infrastructures ou le partage entre sols cultivés et forêts modèlent ainsi une surface plus ou moins adaptée à l'écoulement des eaux. Or, tout ceci résulte en second lieu de paramètres également variés. Ainsi, la politique agricole commune, les politiques de développement économique, les politiques d'aménagement ou celles concernant la protection de l'environnement interfèrent. Elles relèvent de nombreuses options, individuelles et collectives, en réponse à des logiques spécifiques.

La gestion du vivant repose donc sur des interactions multiples reposant à la fois sur des dimensions extrêmement variées, économiques, sociales, environnementales ou juridiques et une multiplicité d'acteurs. La connaissance des



processus à l'œuvre, la prise en compte des divers paramètres influents, et la reconnaissance des intérêts individuels et collectifs semblent donc être des conditions nécessaires pour une réelle prise en charge. La gestion du vivant est donc par essence un problème de nature complexe.

Une autre difficulté résulte dans la trop grande spécialisation des approches pour prendre en charge les problèmes liés au vivant. Comme nous l'avons vu, les problèmes liés au vivant appellent des modes d'action globales. Or, nous sommes, semble-t-il, encore trop peu coordonnés si bien que différentes logiques s'affrontent aujourd'hui plutôt qu'elles ne se complètent.

Le décalage de réglementation dans le cas de la dioxine est à ce titre symptomatique de deux logiques légitimes qui s'opposent. Pour des raisons de sécurité alimentaire, la réglementation sanitaire impose très tôt des normes sur la qualité du lait. La matière grasse laitière ne peut désormais plus contenir plus de cinq picogrammes de dioxine par gramme. Or, dans le même temps, comme nous l'avons noté précédemment, les gros incinérateurs, potentiellement à l'origine de pollution, ont eu près de 9 ans pour se mettre aux normes afin de rendre les investissements nécessaires soutenables pour les collectivités locales. Dans le même ordre d'idée, un industriel doit savoir s'adapter au plus vite par rapport à la concurrence. Cette logique économique, qui permet par ricochet l'emploi, se heurte alors aux logiques administratives qui demandent un horizon souvent plus long pour autoriser les mises en production.

Ces exemples soulignent combien il est délicat de conjuguer les approches tant les arguments avancés sont valides dans un contexte donné. La sécurité sanitaire pour l'un, une bonne gestion locale pour l'autre, le développement économique d'une part, la protection de l'environnement d'autre part. C'est donc le problème de la transversalité qui apparaît en filigrane.

En d'autres termes, ces premières difficultés, complexité et transversalité, nous interrogent plus profondément sur nos modes de gouvernance et sur l'acuité de nos prises de décision pour favoriser un développement durable partagé par tous.

### **Dépasser les modes de gestion classiques**

Au travers des nombreux exemples présentés, nous avons noté que sur les questions du vivant, les réglementations étaient un moyen courant de régulation et de gestion : éco-conditionnalité des aides en agriculture, règles d'aménagement des espaces, normes diverses à la fois françaises, européennes voir mondiales. Sans nier l'intérêt de telles mesures, certains intervenants ont noté leurs limites.

D'une part, les réglementations peuvent parfois déresponsabiliser certains acteurs. Considérant en effet, que des garde-fous ont été posés, ils ne se soucient alors plus du problème ce qui est dommageable pour entretenir dans le temps une bonne gestion. D'autre part, par construction, ces multiples réglementations s'appliquent quelque soit la situation ou le contexte, elles limitent par là même leurs marges de manœuvres et les champs de négociation locaux. Aussi, une réglementation trop exclusive semble constituer in fine un réel frein à la prise en charge effective par l'ensemble des acteurs des problèmes liés au vivant.

« La réglementation est la meilleure des choses si effectivement elle conduit les gens à prendre plus de responsabilités, elle est la pire des choses si elle conduit à des attitudes irresponsables » - Jean-Paul JAMET

Par ailleurs, la plupart des intervenants jugent que nos modes d'actions restent encore trop sectorisés alors que les problèmes du vivant demandent au contraire des approches globales. Bien souvent en effet, l'organisation et la légitimité accordée aux acteurs conduit à découper les problématiques abusivement. Plusieurs visions s'entrechoquent et les politiques alors conduites s'articulent mal. Les logiques administratives, les expertises scientifiques, les approches techniques, les volontés individuelles, les exigences des collectivités se conjuguent mal et le manque de cohérence est souvent pénalisant.

« Notre rôle aujourd'hui est de tenter, à travers la question du vivant, de trouver les voies du dialogue et du bien-être ensemble. On doit sortir de ces logiques sectorielles qui voudraient que les problèmes agricoles soient gérés là, les problèmes économiques là, les problèmes sociaux là et les problèmes environnementaux là ! Non, on voit bien aujourd'hui que tout est lié » - Thierry BURLLOT

Les questions de gestion du vivant nous interrogent finalement sur l'ensemble de nos pratiques mais aussi nos lois, nos mesures, nos façons même de penser, et c'est finalement le fonctionnement même de notre « vivre ensemble » qui est posé.

Comment pouvons-nous construire d'autres schémas d'action et de résolution. Il semble bien que la recette universelle n'existe pas mais certaines expériences montrent que des voies nouvelles sont possibles.

### **Des voies nouvelles pour une réelle prise en charge des problèmes liés au vivant**

Face à ces défis, deux attitudes s'offrent à nous. Nous pouvons nous enfoncer dans la tendance individualiste, dans le repli sur soi et nous en remettre « aux autres », c'est-à-dire aux seules institutions pour gérer les crises. Mais nous pouvons aussi redécouvrir que nous sommes partie prenante, et par là même gestionnaire d'un système complexe qui caractérise le vivant.

D'ailleurs, la société civile manifeste de plus en plus la volonté de comprendre et de participer à la gestion du monde dans lequel elle vit. C'est une voie délicate et longue. Elle nécessite de méthodes et d'outils appropriés à la nature complexe de ces problèmes et une évolution des mentalités.

Le monde agricole, pour sa part, semble être un acteur fondamental de cette prise en charge dans les territoires et au sein des filières. Cela semble être un enjeu essentiel pour reformuler et actualiser le contrat entre agriculture et société.

« A propos de la gestion du vivant, quatre mots me semblent essentiels. C'est d'abord le mot **équilibre**. Lorsque l'on traite de la gestion du vivant et des réponses à apporter, il y a probablement beaucoup d'humilité et de modestie à avoir, d'abord par rapport au temps nécessaire pour que les choses changent. Le mot équilibre me paraît central.

Il y a un autre mot, le mot **complexe**. La complexité fait qu'aujourd'hui, il n'y a probablement pas de recette toute faite ou de solution miracle, mais des solutions complexes à trouver.

Un troisième mot, c'est le mot **concertation**. Rien ne se fera sans dialogue et sans partage d'objectifs. Enfin, le dernier mot c'est l'**action**, puisque en tant qu'agricultrice je suis une femme d'action. Les agriculteurs aiment le pragmatisme et ont besoin très vite, une fois que les enjeux sont situés, de voir comment on fait et comment on s'y prend » - Christiane LAMBERT

La gestion des problèmes liés au vivant demande une prise en charge par de multiples décideurs et d'acteurs responsabilisés et des réponses adaptées, sans doute à multiples facettes. Elle suppose ainsi à minima la satisfaction de quatre conditions :

- Une approche globale des problèmes,
- Une nécessaire synergie des actions dans l'espace et dans le temps,
- Une complémentarité des territoires et des acteurs,
- Et l'obligation de penser le long terme.

Plusieurs exemples originaux ont ainsi été évoqués

## L'écologie industrielle

L'écologie industrielle propose de concevoir le système industriel comme un cas particulier d'écosystème. Elle prend en compte tous les flux de matière et d'énergie associés à une production afin d'en diminuer au maximum les déchets. Les déchets sont ici considérés comme des ressources, les émissions dissipatives de matière et d'énergie doivent être réduites, le recyclage ne doit pas aboutir à la fabrication de nouveaux déchets. L'écologie industrielle a également l'ambition de modifier profondément les modes de production et de consommation, en réduisant la quantité de matière et d'énergie utilisée dans le processus industriel, en intégrant, dès la conception des produits, l'objectif de maîtrise des déchets et la réutilisation de leurs composants

L'association ECOPAL est une première expérience d'écologie industrielle en France. Elle a été créée en février 2001, à la suite d'une démarche conjointe et d'une réflexion collective menées par des acteurs économiques et institutionnels du bassin Dunkerquois. ECOPAL a pu compter dès le départ sur les entreprises Sollac Atlantique et Gaz de France, implantées localement et sensibles au développement durable. Ses missions : s'inscrire dans une logique d'optimisation des coûts, de préservation de l'environnement et de création d'emploi ; encourager et accompagner l'émergence de projets, même modestes, suscitant des partenariats entre acteurs économiques et collectivités territoriales ; inciter les entreprises dans le développement local du territoire au sein duquel elles sont implantées, et ainsi contribuer à la dynamique de celui-ci. Par ailleurs, en partenariat avec les PME-PMI, Ecopal encourage le regroupement et le montage d'actions communes telles que la mutualisation de services et l'amélioration de la gestion des déchets.

« L'écologie industrielle c'est avant tout un défi à relever ensemble : c'est la valorisation systématique des déchets, c'est la minimisation des pertes par dissipation, c'est la dématérialisation de l'économie et la décarbonisation d'énergie. En fin de compte, le concept principal qui la sous-tend c'est l'idée de métabolisme » - Daniel TRUY

## Des plans d'action globaux et concertés dans les territoires

En Haute Normandie, la gestion de l'eau est aujourd'hui à la base, ou en toile de fond, de toute décision de politique d'aménagement du territoire et de son évolution. La méthode de travail s'appuie sur la concertation et des actions multi partenariales. Les acteurs se regroupent sur une base territoriale cohérente au sein de syndicats de bassin versant. Ces syndicats sont dotés de moyens humains avec une cellule d'animation et soutenus par des organismes complémentaires, qui s'appuient sur une démarche volontaire et participative notamment avec les propriétaires, les exploitants et les élus et engagent des actions globales et cohérentes sur les eaux superficielles. Il y a également une organisation concertée des financeurs et des services de l'Etat.

L'Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols, l'AREAS, est la cheville ouvrière de cette politique. Elle réunit en son sein les principaux acteurs du territoire, à savoir des représentants des élus des collectivités, des professionnels de l'agriculture et les financeurs : Département – Agence de l'Eau. L'association a d'abord été un organisme de recherche appliquée, tant sur le volet agriculture que sur le volet aménagement du territoire. Depuis 2000, en tant que spécialiste, l'association est devenue le conseiller organisationnel et technique de bassin versant, des communautés de communes et de tous les services qui ont une action sur la réduction et la maîtrise des eaux de ruissellement.

### Évolutions engendrées par la prise en charge des risques naturels en Haute-Normandie

(Source AREAS)

- Pratiques culturelles
  - ◆ Petits aménagements
- Urbanisme
  - ◆ Gestion des eaux pluviales
  - ◆ Document d'urbanisme
  - ◆ Plan de Prévention des Risques Inondations adapté aux vallées sèches
- Population
  - ◆ Information et dialogue

### **L'organisation de nouvelles responsabilités partagées, l'exemple de l'agriculture**

Dans la sphère agricole, partant du constat qu'il y avait de réels défis d'adaptation de l'agriculture aux enjeux contemporains, les organisations majoritaires ont créé un forum interprofessionnel de réflexion et d'action, le réseau FARRE, forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement. Ce réseau recherche par la concertation les voies et les moyens de conjuguer les différentes attentes des acteurs, des agriculteurs au distributeur en passant par les consommateurs, afin de construire un développement agricole durable et partagé. Reconnue par la loi et contrôlée, l'agriculture raisonnée développe ainsi une vision globale de l'agriculture en relation avec tous ces partenaires.

Il apparaît ainsi, suivant une logique analogue, que l'agriculture prise au sens large, devrait tenir un rôle central équivalent à celui qu'elle a implicitement tenu par le passé pour assurer à la Société toute entière alimentation et cadre de vie satisfaisants. Cet objectif repose notamment sur sa capacité à rendre explicite ce qui n'a été jusqu'à lors implicite et en assumer les implications : il s'agit, dans le cadre d'activités à caractère économique, d'assumer non seulement une fonction de production de matières premières alimentaires et industrielles, mais également un ensemble de fonctions concourant de manière globale à la gestion du vivant. Ce dernier concept englobe l'ensemble des relations entre l'homme et le milieu naturel ainsi qu'entre les hommes entre eux, il inclut à ce titre aussi bien les questions de gestion équilibrée des ressources naturelles (environnement, pollution) que l'exploitation de l'espace à des fins diverses : nourriture, matières premières, loisirs, lieu de vie permanente, aménagement et vie des territoires, etc...

La légitimité de l'Agriculture à revendiquer un rôle de premier ordre dans ce domaine repose sur la spécificité biologique de toutes ses composantes qui, bien au-delà de compétences purement techniques, requiert, pour être respectée, d'être prise en charge dans une

démarche de type « paysanne », c'est-à-dire qui s'inscrit dans la durée et avec une approche systémique. Cette vocation naturelle devra nécessairement être reconnue par la Société à l'Agriculture, la contrepartie de la part de cette dernière étant de s'inscrire, de manière plus affirmée, dans une démarche de gestion des territoires en bien commun avec l'ensemble des acteurs de ces territoires.

oooooooo

La période à venir nous semble devoir être particulièrement déterminante pour le devenir des rapports entre l'homme et son milieu de vie. Ceux-ci sont actuellement caractérisés par des déséquilibres croissants qui affectent tous les compartiments de cette relation et se traduisent par une réduction générale des niveaux de qualité : accroissement des risques alimentaires et environnementaux, dégradation de la qualité de vie, accroissement des contraintes réglementaires et financières, perte de confiance, ...

Relever ce défi suppose une véritable mutation dans les modalités et le contenu des rapports entre les hommes d'un même territoire et entre ceux-ci et le reste de la société. C'est en effet en redécouvrant, en mettant en application, des responsabilités partagées, des principes de gestion en bien commun, que les hommes, sans renier leur liberté, pourront rétablir les équilibres naturels et sociétaux aujourd'hui compromis.

La gestion du vivant est donc une question en soi essentielle, mais également le moyen pour permettre à de multiples acteurs de se rencontrer et d'agir ensemble. Il y a donc ici un enjeu aujourd'hui à mettre les territoires, les entreprises et les institutions en posture de prendre en charge les réalités complexes où se joue leur activité. C'est bien un choix de civilisation, un défi à relever ensemble.

## LES INTERVENANTS DES 14ÈMES ASSISES

### **Thierry BURLOT**

Thierry BURLOT est conseiller régional de Bretagne, vice-président de la commission « Environnement et cadre de vie ». Il est également président de la communauté de communes de Lanvollon-Plouha depuis 1995 et du pays de Guingamp depuis 2004.

### **Laurent CHAMBAUD**

Médecin de santé publique, diplômé en santé communautaire de l'Université de Montréal (Canada), Laurent CHAMBAUD fut président de la Société Française de Santé Publique de décembre 2000 à mai 2005. Il fut nommé expert national auprès de la Commission européenne au moment où se déclenche la crise de la « vache folle ». Il est, depuis 2002, directeur de la DRASS de Franche-Comté.

### **André-Bernard DELMAS**

Ingénieur Agronome, Docteur es Sciences et Directeur de Recherche à l'INRA, André-Bernard DELMAS a consacré sa carrière à l'étude des sols. Il fut notamment membre de la Commission des Toxiques du Ministère de l'Agriculture qui donne un avis sur les dossiers des fertilisants et des pesticides en vue de leur homologation. Il est présentement chargé de mission au Ministère de l'Ecologie et du Développement durable en charge de la préparation de la future directive sur les sols.

### **Jean-Paul JAMET**

Ingénieur Agronome spécialisé en Sciences Economiques, Jean-Paul JAMET fut responsable des études prospectives au sein de l'INRA et chargé de mission au Plan sur les questions d'aménagement du territoire. Jean-Paul JAMET fut par ailleurs conseiller du président de la FNSEA (1977 – 1979), directeur de l'ONIDIOL, organisation interprofessionnelle des oléagineux (1985 – 1995) et directeur adjoint de l'IFOCAP, organisme national de formation pour les représentants des organisations professionnelles agricoles. Jean-Paul JAMET est aujourd'hui directeur général du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière, le CNIEL. Il est également l'auteur de « le diester – les enjeux du diesel vert » aux Editions de l'Environnement.

### **Christiane LAMBERT**

Agricultrice avec son mari sur une ferme de cultures et d'élevage porcin dans le Maine-et-loire, mère de trois enfants, Christiane LAMBERT a été, en 1994, la première femme élue président d'un syndicat agricole, le Centre National des Jeunes Agriculteurs. De 1999 à 2005, elle a été élue présidente de l'association nationale FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement). Elle est aujourd'hui vice-présidente de la FNSEA, présidente de VIVEA et vice-présidente de l'IFOCAP.

### **Michel LOGEAT**

Chef d'entreprise, Michel LOGEAT est spécialisé dans le redressement ou le démarrage opérationnel d'activités industrielles dans les domaines allant de l'agroalimentaire, aux déchets, en passant par les solvants et la chimie. Il s'occupa notamment de l'entreprise DISLAUB près de Troyes dont une partie de l'énergie provient du traitement des boues urbaines. Il dirige actuellement la société ECOPREM dans la Nièvre qui valorise des sous-produits de l'agro-industrie.

### **Jean-François OUVRY**

Docteur en Agronomie-Science, Jean-François OUVRY travaille depuis 20 ans sur les questions de maîtrise de ruissellements en Haute-Normandie. Il dirige l'association AREAS, association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols, depuis sa création en 1985.

### **Daniel TRUY**

Daniel TRUY fut pendant cinq ans le chef de service des Espaces Publics et Nature de Grand Synthe, ville industrielle de 25 000 habitants de la région de Dunkerque. Daniel TRUY est aujourd'hui vice-président d'ECOPAL dont la mission est de promouvoir l'écologie industrielle sur la zone. Daniel TRUY participe également à de nombreux réseaux associatifs sur le thème du développement durable (RESAU, HACER).

# Conclusion des 14èmes Assises

Jacques DERMAGNE, Président du Conseil économique et social

**M**ême si je ne suis certainement pas le meilleur des spécialistes des questions que vous abordez et, que dans l'affaire, le cœur est infiniment plus présent que la science que cela suppose, c'est pour moi l'occasion tout d'abord d'évoquer devant vous le souvenir de cette inoubliable journée du dimanche des Terres de France. Elle avait rassemblé à Paris, le 29 septembre 1991, près de 300 000 paysans venus tout simplement tendre la main aux citadins pour construire une nouvelle relation entre la ville et la campagne. De ce rassemblement, à mes yeux étape capitale du combat mené par Raymond Lacombe, date une nouvelle approche, un nouveau regard de la société française envers le monde rural, une prise de conscience de l'intérêt essentiel pour notre pays de maintenir des milieux ruraux vivants avec ses caractéristiques originales, ses spécificités.

Souvenons-nous, chers amis, de la vision maintes fois exprimée par Raymond LACOMBE. L'agriculture, disait-il, irrigue tout le milieu qui l'environne en favorisant l'activité économique, le commerce, l'artisanat. Que l'agriculture s'effondre et c'est tout le milieu rural qui se disloquera. Quelle vision d'avant-garde ! Quelle lucidité de la part de notre ancien collègue du Conseil économique et social qui, tout comme vous Monsieur le Président, n'a jamais manqué de le réaffirmer et de le développer à l'occasion des travaux de notre assemblée. Combien de fois à-t-il exposé au palais d'Iéna, avec son talent, avec sa liberté de ton, son souhait de réconcilier le monde des villes et celui des campagnes, pour bâtir un projet de société privilégiant le dialogue entre les hommes, refusant les corporatismes, les ostracismes, les cloisonnements. C'est la même ambition qui a dominé aujourd'hui les travaux de vos 14èmes assises.

Les questions de biodiversité, de gestion des ressources naturelles, de sécurité alimentaire ou de pollution, mettent en jeu des logiques multiples et de très nombreux acteurs. Ce serait, je crois, un lieu commun de dire que l'agriculture, à l'image de toutes les activités économiques, a enregistré au cours des trente dernières années

plus de mutations que pendant les deux siècles qui ont précédé. Désormais, la profession agricole n'est heureusement plus ce sacrifice quotidien, ce combat permanent avec la nature, ce travail de bénédictin de l'homme isolé et solitaire sur ses terres. Je crois que l'agriculteur d'aujourd'hui a l'ardente obligation de s'intégrer dans tout un réseau économique, un réseau social, un réseau territorial. Il a aussi l'obligation d'associer les fonctions productives, environnementales et sociétales inhérentes à l'agriculture qui font de lui, bel et bien, un gestionnaire du vivant.

Toutefois, les problèmes du vivant concernent l'ensemble de notre société dans toutes ses composantes, et pas seulement les agriculteurs. C'est ce que nous avons réaffirmé à de multiples reprises à l'occasion des travaux récents du Conseil économique et social. Où, mieux qu'au Palais de l'Iéna, peut-on conduire en effet une réflexion transversale entre toutes les composantes économiques et sociales de notre pays, salariés, entreprises, agriculteurs, milieux associatifs ? Où peut-on élaborer meilleure synthèse entre des intérêts souvent contradictoires, sinon au sein d'une assemblée dont la logique vise à rapprocher les points de vue, à créer des liens entre les différentes catégories socioprofessionnelles, à lutter effectivement contre toutes sortes de cloisonnement. C'était tout le combat de Raymond Lacombe et c'est l'esprit qui anime, je crois, tous vos travaux à Sol et Civilisation depuis sa création.

Certes, et nos travaux récents l'ont souvent exprimés, la perception du monde agricole de la part de certains de nos concitoyens est parfois stéréotypée et ambivalente, à la fois idéalisée et accusatrice. Il y a alors chez les agriculteurs comme un sentiment d'incompréhension et d'injustice. Avec la modernisation, la sophistication et la dimension des matériels agricoles, l'utilisation des produits chimiques, la modification des paysages pour faciliter l'exploitation des terres, les atteintes à l'environnement dans certains secteurs, les crises alimentaires, en tous cas les crises alimentaires récentes, tout cela a pu, peu ou prou, contribuer

à écorner quelque peu l'image bucolique de l'agriculture. Mais est-on bien conscient de la part d'idées reçues, d'a priori, de lieux communs que recèle cette vision négative ?

C'est bien votre mission que de modifier cette image déformée de la réalité, comme nous tentons, j'en témoigne devant vous, de le faire au Conseil économique et social en essayant de définir un nouveau contrat qui soit susceptible d'allier efficacité économique et réponse aux nouvelles aspirations des Français et les réconcilier ainsi avec la modernité de leur agriculture. Car si on veut bien admettre que le rural est le produit de la coopération entre l'homme et la nature, le sol et la civilisation, l'opposition entre l'urbain et le rural n'a plus aucune justification. Il faut désormais penser, je crois, en termes de réseau, réseau s'exprimant au sein d'un territoire qui en réalité est un lieu de réconciliation des valeurs. C'est dans le territoire où il est enraciné que l'homme tisse des liens, des liens de toutes natures, productifs, non productifs, économiques, sociaux et affectifs. C'est dans le territoire qu'il retrouve ses racines et son équilibre. Et je ne crois pas que ce soit un hasard si beaucoup de nos concitoyens sont soucieux de retrouver ces racines là. Le besoin de nature, l'envie d'espace donnent aujourd'hui toute sa valeur à cette activité ancestrale du paysan qui entretient le territoire jour après jour.

On voit bien que cette nouvelle appréhension du rôle de l'agriculture doit conduire à une nouvelle politique. C'est ce que nous avons proposé dans un rapport récent du Conseil économique et social sur saisine gouvernementale et qui avait pour terme « La place et le rôle des agriculteurs et attentes de la société ». Ces travaux, qui ont fait référence, ont décrit avec précision les conditions de mise en œuvre de cette nouvelle approche. L'agriculture est véritablement entrée dans la troisième dimension des choses de la vie. Elle ne fournit plus seulement des biens matériels et des services marchands, elle est également créatrice de richesses immatérielles, concept difficile mais concept important, c'est-à-dire, des paysages harmonieux, des ressources naturelles préservées, des territoires vivants et

dynamiques, des équilibres sociaux. Pour l'agriculteur, cette entrée dans l'immatériel ajoute à ses objectifs exclusivement productifs.

Cette réalité doit être confortée ce qui signifie qu'elle doit être financée par la collectivité, puisqu'elle concerne la collectivité et qu'elle ne peut être portée que sur une épaule. Pour notre assemblée, cette rémunération est la contrepartie d'un travail qui n'est pas suffisamment identifiable pour fonder une rémunération directe par les consommateurs. Mais elle reste indispensable pour préserver les ressources naturelles et contribuer à la vie économique et sociale des territoires. Ceci impose une politique très volontariste pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, pour améliorer les conditions de vie et de travail, pour développer l'emploi salarié, bref pour œuvrer à l'attractivité globale des territoires et conforter ainsi la fierté d'être paysans.

Vous le constatez, Chers Amis, nous sommes tout à fait dans la même logique au sein de notre assemblée et ce n'est pas un hasard puisque les idées développées par Sol et Civilisation n'ont jamais manqué d'inspirer les réflexions au Palais d'Iéna. En définitive, c'est un nouveau contrat qu'il nous faut inventer pour traiter durablement, si possible, les problèmes liés au vivant sans compromettre les équilibres territoriaux, économiques et sociaux. C'est ce que nous retiendrons, je pense Monsieur le Président, au Conseil économique et social des travaux que vous venez d'effectuer dans le cadre de ces 14èmes assises. Il faut que la société contemporaine établisse un équilibre fondé sur la capacité de chaque acteur à se prendre en charge et sur la capacité de chaque groupe à s'organiser et construire sa relation au territoire. Alors à tous, Monsieur le Président, Chers Amis, un grand merci pour votre contribution dont je vous l'assure, nous prendrons compte afin d'œuvrer à l'harmonie de notre société civile.



**Sommaire des actes**

**La société face aux problèmes du vivant  
Quelle prise en charge pour demain ?**

Introduction de **Michel LEDRU**  
Président de Sol et Civilisation

**Jean-François OUVRY**, Directeur de l'association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols  
Gestion des risques naturels : exemple de l'érosion des sols et des coulées de boue en Haute-Normandie

**Jean-Paul JAMET**, Directeur du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière  
Pollution à la dioxine : le dysfonctionnement de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère et ses conséquences

**Michel LOGEAT**, Chef d'entreprise - Société ECOPREM Ecologie industrielle et valorisation des déchets

Table ronde

**Thierry BURLOT**, Conseiller régional de Bretagne, Vice-président de la Commission « Environnement et cadre de vie », Président de la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha

**Laurent CHAMBAUD**, DRASS de Franche-Comté, ancien Président de la Société Française de Santé Publique

**André-Bernard DELMAS**, Ministère de l'Ecologie et du Développement durable

**Christiane LAMBERT**, Vice-présidente de la FNSEA

**Daniel TRUY**, Vice-président d'ECOPAL, promotion et actions d'écologie industrielle (Dunkerque)

Conclusion de **Jacques DERMAGNE**  
Président du Conseil économique et social



**bon de commande**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....  
.....

Je commande :

**Les Actes des 14<sup>ème</sup> Assises** en ..... exemplaire(s), au prix de 5 € l'unité + 2 € de frais de port

A retourner avec votre règlement à l'ordre de Sol et Civilisation à :  
Sol et Civilisation 5, rue Joseph et Marie Hackin 75116 Paris

**Le président, Michel LEDRU, et toute l'équipe de Sol et Civilisation  
vous souhaitent une très bonne année 2006.**

5, rue Joseph et Marie Hackin 75116 PARIS  
Tél : 33 (0)1 44 31 16 61- Fax : 33 (0)1 44 31 16 74  
E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU  
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD  
Maquette : Annie BORGEAUD

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 500 exemplaires.